

FICHE GÉNÉRIQUE DE TRAITEMENT

RGPD
21

Date :

Version :

Activité :

L'Évangélisation

La présente Fiche de Traitement est une « Fiche Générique » ; elle s'applique par défaut aux 22 secteurs du diocèse.

En cas de particularité importante pour un secteur particulier, une annexe peut être rédigée et archivée avec la présente Fiche Générique.

1- Objet du traitement

L'activité « évangélisation » consiste à être physiquement présents dans les rues et à proposer aux passants d'entamer un (court) dialogue sur des questions religieuses.

Le principe même de l'évangélisation est de ne pas être intrusif.

Les évangélistes ne demandent donc aucun contact ; simplement un prénom afin que l'équipe puisse prier pour la personne rencontrée.

Les prénoms ne sont pas archivés.

Si la personne rencontrée est vraiment intéressée pour aller plus loin, il peut arriver qu'elle donne son numéro de téléphone et demande (ou accepte) d'être recontactée.

Le prénom accompagné du contact est alors transmis aux équipes du catéchuménat ou à un prêtre.

2- Origine des données manipulées

Comme expliqué ci-dessus.

3- Accord des personnes concernées

Les personnes ne donnent leur prénom et leur contact qu'à leur seule initiative.

Les évangélistes ne font (évidemment) pas signer un quelconque accord aux personnes rencontrées ; nous sommes présentement dans un cas d'intérêt légitime.

4- Traitements informatiques

Aucun traitement informatique

5- Durée de conservation des données

Aucune limite formelle ; mais les données étant conservées sur papier ou sur un post-it, on pourra admettre que la durée de rétention est au maximum de 6 mois.

6- Sous-traitant

Aucun sous-traitant n'est impliqué dans le présent traitement.

7- Transmission des données à des intervenants internes et externes

Transmission des éventuels contacts au catéchuménat ou à un prêtre.

8- Transmission des données à d'autres traitements

Aucun

9- Procédure de modification ou effacement des données

Aucune procédure n'est prévue

-----ooOoo-----